

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 24 (1952)

Heft: 8

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

recherches est de permettre un abaissement de ce prix, les architectes se sont bornés à normaliser les encadrements de maçonnerie des portes et fenêtres, et pour la menuiserie ces mêmes portes et fenêtres ainsi que les aménagements de cuisines, placards, etc.

Les architectes ont également utilisé une disposition déjà expérimentée des cages d'escaliers, ce qui a permis de les limiter à deux pour un ensemble comptant une centaine d'appartements de trois et quatre pièces. Ces cages d'escaliers comportent chacune une batterie de deux ascenseurs.

Les cuisines ont été tout particulièrement étudiées pour permettre un usage rationnel des travaux de ménage et comportent, dans une partie bien délimitée, une petite salle à manger utilisable par une famille de cinq ou six personnes.

Chaque appartement comporte au-devant de la pièce principale un large balcon. La pièce commune, plus grande qu'il est d'usage de la prévoir habituellement, permet un meilleur groupement familial.

Les placards, assez nombreux, ont été placés le plus possible dans les halls et couloirs pour éviter l'encombrement des pièces.

Les murs extérieurs sont en briques de terre cuite de 40 cm. d'épaisseur et les planchers en béton armé ont été recouverts de linoléum dans les pièces nécessitant un entretien très fréquent et de parquets isolés phoniquement, cela pour diminuer le plus possible les bruits dans le bâtiment.

Les installations sanitaires de chauffage et d'eau chaude ont été établies avec le même soin que dans des immeubles plus luxueux. Dans chaque cuisine également a été prévu un frigo par absorption, confort supplémentaire, qu'une économie rigoureuse a permis de prévoir.

Les architectes ont tenu également à faire participer deux artistes : Eric Poncy, peintre, et Henri Pâquet, sculpteur, à la décoration des entrées de ces immeubles, de façon à leur donner un caractère plus aimable.

Les architectes pensent d'ailleurs que la vie moderne a besoin de plus en plus d'un apport poétique et qu'il devient nécessaire de remettre les artistes dans le circuit de la vie de tous les jours dont on a eu le tort de les exclure depuis le début du siècle.

INFORMATIONS

Le goût de l'effort :

Dans un mois, le 33^e Comptoir suisse vous accueillera !

La mission de la Foire suisse de Lausanne est à la fois une et multiple. Depuis trente-trois ans, elle entend mettre en valeur notre production nationale, animer le marché, susciter l'offre, provoquer la demande. Dans ce cadre strictement économique, ses résultats sont manifestes : la plus belle démonstration nous en est donnée en 1952 encore. Une fois de plus, toutes les demandes d'exposants n'ont pu être satisfaites, faute de place suffisante, en dépit des surfaces abondantes d'exposition que sept cent mille visiteurs ont pu apprécier en 1951. La Foire suisse de Lausanne, d'autre part, entend être instructive, éducative, en présentant chaque année à ses visiteurs non seulement des nouveautés, mais aussi des attractions au sens positif du terme.

Mil neuf cent cinquante-deux répondra de façon frappante à cette ligne de conduite, à cette tradition lausannoise. Nous ne saurions entrer en cette chronique-ci dans les détails de ce vaste programme de septembre prochain. Mais il importe néanmoins de donner une image de la gerbe d'innovations que présenteront du 13 au 28 septembre les halles de la place Beaulieu.

Les visiteurs porteront une attention spéciale au Salon de l'horlogerie, de la bijouterie et des instruments de précision, ouvert avec le concours des fabriques vaudoises dans le vestibule d'honneur de la nouvelle halle nord. Nous aurons en la circonstance une présentation saisissante du travail de qualité de nos artisans, de nos artistes, de nos spécialistes du bijou, de la montre et du chronomètre.

Sachant la valeur que comportent à des titres divers nos relations extérieures — les échanges économiques et culturels sont une source d'expansion et, pour la Suisse, une nécessité — le 33^e Comptoir suisse ouvrira deux pavillons africains : celui du Congo belge, synthèse des possibilités de cette terre de richesse et de production coloniale ; celui de Tunisie, évocation des aspects touristiques et folkloriques du protectorat. A ces deux pavillons, qui jetteront une note colorée dans notre foire nationale, au centre de tous les groupes habituels, il sied d'ajouter une attraction à proprement parler inédite et frappante. Elle suscitera un intérêt à la fois scientifique et documentaire considérable. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Enfin, au centre de ce marché commercial de Lausanne s'inscrivent comme précédemment une succession de mani-

festations et de réunions, de journées spéciales. L'ouverture, le 13 septembre, est placée sous le signe de la presse suisse et étrangère ; le 15 verra l'inauguration du pavillon du Congo belge, en présence de S. E. le ministre de Belgique en Suisse, M. le vicomte de Lantsheere ; le 16 sera consacré à la Tunisie ; le 17 à une journée de l'I. A. T. A. — trois cent cinquante délégués des compagnies de navigation aérienne du monde entier ; le 18 sera la Journée officielle présidée par M. le conseiller fédéral Philippe Etter, entouré des délégations des Chambres fédérales, des autorités cantonales, etc. ; le 19 permettra probablement au Comptoir suisse de recevoir une délégation de personnalités yougoslaves, tandis que la Journée britannique est fixée au 24 et que la Journée franco-suisse — avec la participation des milieux économiques français en relations avec la Tunisie — se déroulera le 27 septembre, la veille de la clôture.

Il y aurait beaucoup à dire encore sur ce 33^e Comptoir suisse. Une conclusion paraît s'imposer : cette nouvelle Foire nationale de Lausanne, plus dense que ses devancières, plus riche aussi en nouveautés, affirmera, avec toute sa santé et sa robustesse d'institution dynamique, son brillant degré d'adaptation aux obligations économiques de l'heure. Elle a soigné à la fois le souci du détail, celui de la présentation d'ensemble, en donnant toute sa force créatrice au pouvoir des idées neuves. S. P.

Pour bien éclairer votre appartement

Les charmantes veillées d'antan évoquent, avec toute la nostalgie des objets familiers à jamais disparus, la vénérable lampe à pétrole de nos grands-mères. Mais l'intimité du foyer est un principe immuable ! Et aujourd'hui, il n'a rien perdu de sa valeur.

L'éclairage des appartements n'est pas une question purement utilitaire : c'est aussi une question d'esthétique. L'ameublement et la décoration d'un logement exigent certainement autant de jugement et de goût que le choix d'une lumière appropriée.

Il va de soi qu'un intérieur ultra-moderne ne s'accommoder pas d'un lustre de grand style, et qu'un luminaire « dernier cri » ne cadre guère avec un salon Louis XV. Dans chaque cas particulier, il s'agit de trouver la note juste en harmonie avec le décor. A ce point de vue, l'industrie suisse nous fournit actuellement un choix extrêmement riche de lustres, répondant à toutes les exigences... et à toutes les bourses. Nous ne saurions nous en plaindre puisque cette grande diversité nous met à

l'abri de « cet ennui mortel, qui naquit un jour de l'uniformité » !

Souvenons-nous que l'éclairage vraiment moderne est également une question de confort. La lumière ne crée pas seulement une ambiance particulière ; elle contribue dans une mesure croissante au bien-être de la famille. Mais le souci de l'élégance ne doit pas primer le risque d'éblouissement qui doit être évité à tout prix. Une lumière crue, des ampoules nues, même dépolies, fatiguent considérablement nos yeux. Certains lustres, d'apparence plaisante et inoffensive, compromettent pourtant gravement notre vue. Façonné à l'aide de matériaux les plus divers, tels que l'albâtre, le verre opalin, le parchemin, les matières plastiques, les textiles, etc., le luminaire ne s'adaptera parfaitement à son milieu que si l'on en diffuse la lumière aussi complètement que possible.

A la lumière est aussi dévolu le service d'ordre et la sécurité. Afin de prévenir les heurts et les accidents, il convient d'éclairer les passages et les obstacles, tels que le porche, l'entrée, les marches d'escalier, les seuils. On évitera de la sorte toute ombre portée. Pour le numéro de l'immeuble, un luminaire prismatique équipé d'une lampe de 20 watts est particulièrement indiqué.

Chaque vestibule comporte nécessairement un miroir, que nous ne manquerons pas d'agrémenter de deux appliques latérales. Attributs indispensables de l'éternel féminin, ces miroirs jouent aussi un rôle de premier plan au boudoir, à la cuisine et à la salle de bains. Madame à ses soins de beauté, monsieur en train de se raser, apprécient tous deux une judicieuse disposition des lampes par rapport à la glace, permettant d'y distinguer nettement les moindres détails.

La ménagère passe sans doute une partie appréciable de son existence à la cuisine. Un globe de 100 watts au minimum facilitera le travail de nos dévoués cordons-bleus. Certains coins sombres, l'évier et la cuisinière par exemple, seront surmontés d'appliques étanches de 60 watts.

A la salle à manger, l'éclairage est en principe concentré sur la table au moyen de suspensions centrales, de préférence réglables, équipées de lampes de 150 watts. Il ne faut pas oublier en effet que cette pièce sert également à des travaux de couture, de lecture et d'écriture ou bien à des jeux, bref à des occupations qui, toutes, exigent de voir très clair.

A la chambre à coucher, un luminaire semi-indirect de 100 watts fournira une lumière douce et tamisée. On n'oubliera pas l'applique de 60 watts à installer au-dessus de chaque lit. La plupart des personnes s'adonnant avec délice au péché mignon d'une lecture tardive n'apprécient guère le torticolis et la migraine causés par certaines lampes de chevet aussi inconfortables que mal placées !

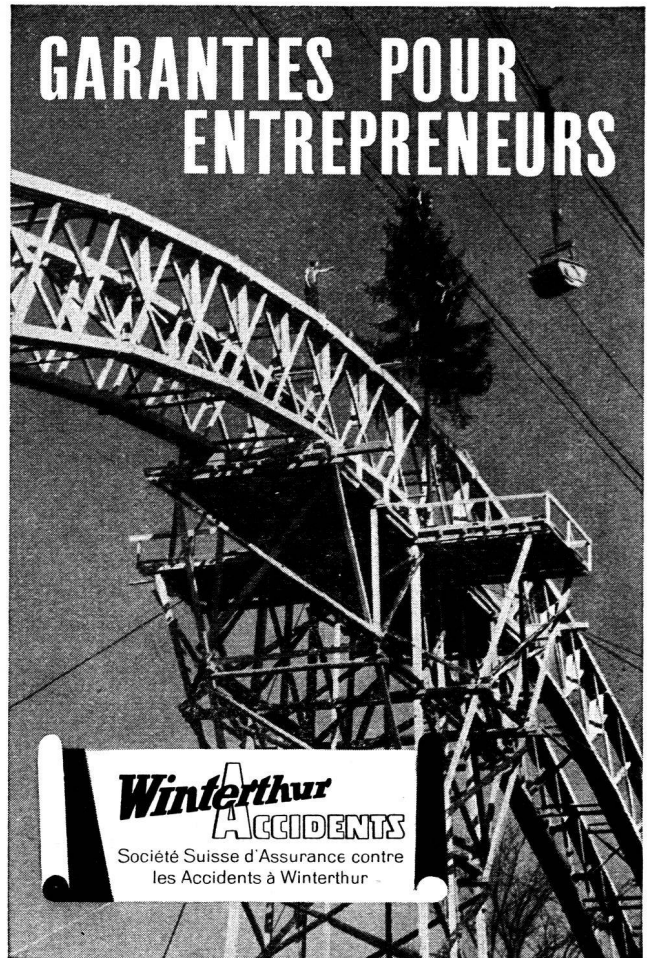
Le salon aura, bien entendu, les honneurs d'un lustre plus luxueux de 100 watts. Un lampadaire, également de 100 watts au fumoir ou au coin de la cheminée, rehaussera l'intimité de la pièce. Des appliques de 60 watts mettront en valeur les cadres plus ou moins somptueux, ainsi que tous les éléments décoratifs.

Le bureau, enfin, nécessite un éclairage supplémentaire, localisé aux emplacements de travail.

Et surtout, n'oublions pas — quand c'est encore possible — de prévoir partout un nombre suffisant de prises de courant afin de profiter au mieux des commodités de l'électricité.

Il nous reste encore quelques mots à dire des sources lumineuses les plus modernes — les tubes fluorescents — dont l'application s'étend de plus en plus à l'éclairage des habitations. Ces sources linéaires s'adaptent parfaitement aux éléments décoratifs les plus divers et inspirent déjà des réalisations remarquables.

Les tubes fluorescents à basse tension, qu'il ne faut pas confondre avec les tubes au néon, transforment les radiations ultra-violettes invisibles en radiations visibles. Leur rendement est très élevé, car ils fournissent une grande quantité de lumière pour une faible consommation. Quant aux esprits timorés, qui craignent l'effet des rayons ultra-violettes, ils peuvent être entièrement rassurés. Ce danger reste purement imaginaire, ces radiations ne franchissant pas le verre du tube. Mentionnons pour terminer que ces tubes fournissent toute une gamme de couleurs lumineuses. Pour l'éclairage des habitations, nous recommandons



GARANTIES POUR ENTREPRENEURS

Winterthur
ACCIDENTS
Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur

Pour votre chauffage au mazout

les spécialistes : **E. CANOVA & FILS**

Serrurerie, Mécanique, Chaudronnerie, Appareillage
Constructeurs, représentants des brûleurs Cuénod
Installations et services d'entretien
Lausanne, tél. 24 06 77, La Borde 18

ÉLECTRICITÉ
HENRI CAVÉ

Diplômé fédéral

Lausanne - Place Riponne 5 (Maison du Commerce) - Tél. 22 53 18

plus particulièrement le blanc chaud, la teinte chaude, et le rose.

La technique de la lumière est donc à votre disposition pour embellir et agrémenter votre home. Constatons une fois de plus que tout est question de mesure : l'élégance la plus raffinée se manifeste dans l'accord parfait réalisé entre l'ameublement et le luminaire, l'harmonie des couleurs et des jeux de lumière, les demi-teintes discrètes, les nuances subtiles. Véritable luxe au temps des chandelles de nos aïeules, l'éclairage est aujourd'hui à la portée de toutes les bourses. Quels que soient les moyens que nous pouvons lui consacrer, une lumière judicieuse et confortable respecte et souligne scrupuleusement l'intimité sacrée du foyer.

J.-S. Mayr, technicien-éclairagiste.